L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 8 JUIN 1879. 52me Année

DUFOUR & LEREY, Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE 8 JUIN 1879.

VENTES A L'ENCAN DU DEMAIN LUNDI

Par Stern & Co., dans leurs salles d'encan, hôtel, meubles et bouteilles.

AUX CONTRIBUABLES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Les contribuables de la Nouvelle-Orléans, qui désirent sauver le peu qui leur reste de leurs propriétés, ne doivent pas demeurer inactifs pendant que les partisans de Bons font agir toutes les influences et emploient toutes les manœuvres imaginables pour peser sur les délibérations de la Convention. Il importe qu'ils fassent connaître directement leurs vœux et leurs sentiments au sujet des dettes et des taxes.

C'est l'objet de la pétition suivante. Tous ceux qui partagent les vues qu'elle exprime, citoyens ou résidents payant des taxes directement ou indirectement, sont invités à la signer et à la faire signer dans leurs wards respectifs.

La Convention devant discuter les rapports sur la dette mardi prochain, il importe que les listes soient rendues avec les signatures lundi soir ou mardi matin au plus tard.

Les personnes qui désirent des listes en trouveront dans nos bureaux.

PÉTITION

DES

Citoyens et contribuables de la Nouvelle-Orléans.

A LA

Convention constitutionnelle de la Louisiane.

Aux honorables président et membres de la Convention constitutionnelle de la Louisiane :

Messieurs,

Le peuple de la Louisiane ayant, à diverses époques, par des résolutions adoptées en mass meetings et dans des mémoires de ses comités, donné avis au monde qu'il se proposait d'employer tous les moyens en son pouvoir pour empêcher le paiement de tous Bons ou obligations de l'Etat émis au moyen de la fraude et de la corruption, par les gouvernements révolutionnaires et oppresseurs qui ont régi la Louisiane de 1868 à 1877, et votre honorable assemblée étant la première autorité à laquelle ait été délégué le pouvoir souverain de prononcer sur les actes de ces gouvernements ;

Les soussignés, citoyens et contribuables de la ville de la Nouvelle-Orléans, vous prient de soutenir les déclarations du peuple et de rejeter toutes les dettes frauduleuses ou illégales de l'Etat, ou de régler la question de la dette de telle façon que les contribuables de l'Etat n'aient pas à supporter un fardeau plus lourd que celui qu'exigerait le montant des obligations reconnues comme légales et obligatoires par le rapport de majorité de votre comité sur la dette d'Etat.

Ils vous prient, en outre, de limiter le taux des taxes d'Etat à cinq mills et celui des taxes municipales à dix mills, comme seul moyen d'accorder un soulagement réel au peuple de cette ville pour les souffrances et les injustices passées qu'il a supportées.

Plaçant leur seul espoir de salut dans la fermeté et le patriotisme de votre honorable assemblée, ils sont très respectueusement :

Noms.	Résidences.

LA PÉTITION DU PEUPLE A LA CONVENTION.—Trois cents listes de la pétition du peuple pour la réduction de la dette et la limitation des taxes, circulent depuis hier matin dans toutes les parties de la ville et se couvrent rapidement de signatures.

Nous engageons les citoyens qui ont pris à cœur la réunite de ce mouvement, à redoubler de zèle et d'efforts, afin d'obtenir le plus grand nombre possible de signatures. Les veuves qui paient des taxes doivent être invitées à signer, car elles représentent la fraction la plus intéressante des victimes de l'impôt et de la dette.

L'HONORABLE CAFFERY DE STE-MARIE. — Si le délégué de la paroisse Ste-Marie s'était fait traduire les trois lignes que nous lui avons consacrées, il se serait évité la peine de contredire, comme il l'a fait, une assertion que nous n'avons pas émise, car nous n'avons pas prétendu que M. Caffrey fût républicain. Répondant à l'argument tiré de ce qu'il est le délégué d'un district dont l'assessement s'élève à $2,672,483, nous avons dit qu'il "représentait les électeurs radicaux dont fort peu figurent sur les tableaux d'assessement." M. Caffrey répond qu'il représente aussi des démocrates. Comme il n'était pas, croyons-nous, le candidat régulier de de parti, il serait difficile de savoir combien de démocrates ont voté pour lui, mais là n'est pas la question. Il ne s'agit nullement ici de politique. On nous dit : M. Caffrey représente un district assessé $2,672,483, et nous voulions faire ressortir que rien ne prouve que les électeurs qui paient les taxes levées sur cet assessement, partagent les vues de M. Caffrey.

Nous savons bien qu'il y a d'excellents démocrates qui ont sur la question des dettes, une manière de voir différente de la nôtre et nous ne mettons pas pour cela en doute la sincérité de leurs opinions politiques.

—Marchandises sèches en grande variété à vendre à moitié des prix coûtants au magasin de Pepin & Broussard.

SUNDAY MORNING SUN.—Nous avons reçu le premier numéro d'un journal portant la date de ce jour et le titre qui précède. Il est publié à la Nouvelle-Orléans rue du Camp No 106. Le Gem se propose d'amuser et d'instruire ses lecteurs. Sans s'occuper spécialement de politique, il dirigera en verve à l'occasion contre nos fonctionnaires quand ils seront en faute. Le format du Gem est assez grand et comprend quatre pages. Le journal est très bien imprimé sur de beau papier. Il est rempli de matières variées et intéressantes. Succès au Gem.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION. — Nous avons reçu la troisième livraison de cette publication dévouée aux intérêts de l'instruction publique.

—Nous avons reçu de M. L. [illegible] une valse brillante, composée par M. Emile Richard, et intitulée "New Orleans Favorite."

—Marchandises sèches en grande variété à vendre à moitié des prix ordinaires au magasin de Pepin & Broussard.

☞ Les plus belles photographies que nous ayons vues à la Nouvelle-Orléans, sont celles que fait l'Hanthal, un des meilleurs artistes de notre ville.

☞ Le magasin meilleur marché pour des meubles est le Palais de l'Ameublement, rue Bourgogne et Dauphine, établi en 1866.

☞ Quand je cours d'argent.....Quel.....[illegible]

Un exemple à méditer.

Le rapport de minorité du comité de la dette, après s'être perdu dans des considérations politiques et légales, en arrive à invoquer l'équité. Il certainie Bons sont illégaux, dit-il, l'Etat doit au moins remise ce qu'il a reçu. L'argument vient-il d'un Etat n'a aucune valeur ; toute obligation contractée illégalement est nulle et de nul effet. Nous avons déjà dit, d'ailleurs, que pour la plus grande partie des Bons l'Etat n'a rien reçu du tout, en ce sens qu'il n'a nullement bénéficié des sommes contractées par le gouvernement de M. Warmoth. Mais pour donner une idée de la moralité des opérations financières qui se pratiquaient à cette époque, nous allons examiner ce qu'il en a été au sujet des Bons de levées.

Des levées, dit-on, il en reste quelque chose. En fait, il en restait si peu qu'on peut dire des levées d'alors comme des quais de MM. West, Cuzieran et Lewis, il n'en est resté que les Bons à payer. L'équivalent des Bons de levées a donc été presque nul. Nous allons voir jusqu'où ces Bons ont été [illegible] lisons ce qui suit dans le rapport du comité spécial présidé par M. Bayley, présenté à la législature le 28 février 1876, au sujet des 4000 Bons de Pulman à $1000 émis pour les levées en vertu de la loi du 26 mars 1867, payables en 40 ans avec un intérêt de 6 0/0 :

Ils étaient émis expressément et exclusivement pour les levées, et étaient remis à l'ordre du bureau des commissaires des levées, qui était autorisé à les négocier, mais pas à moins de 90 cents à la piastre, le produit devant en être déposé au Trésor d'Etat, et devant en être tiré seulement pour les levées.

Les anciens Bons d'Etat étant cotés à 56 cents à la piastre, il était évident que les nouveaux Bons ne pouvaient être négociés à 90 cents. On essaya vainement de les placer sur le marché de New York.

Le Bureau ainsi embarrassé, tout en se conformant à la lettre de la loi, réalisa les moyens de construire les levées. Il procéda de la façon suivante :

Le Bureau fit des contrats avec les entrepreneurs de levées et les planteurs pour faire l'ouvrage payable en Bons à 90 cents au dollar. Ces derniers fixent leurs évaluations par pieds cubes à un taux assez élevé pour couvrir la différence entre les Bons à 90 cents et le comptant. "Le Bureau nomma un comité avec pouvoir de contracter à pas plus de 30 cents comptant ou 60 cents payables en Bons à 90 cents à la piastre. (Voir rapport des commissaires de levées, daté du 27 juillet 1868, pages 4 et 5).

Les Bons ainsi payés furent vendus par les détenteurs, quelques uns à trente cents à la piastre.

Si on comprend bien ce qui précède, l'Etat a reçu en travail seulement 30 cents pour chaque dollar de Bons émis, bien que les Bons fussent nominalement émis à 80 cents. Le rapport résume ainsi l'opération :

De la manière ci-dessus indiquée, le Bureau des commissaires des levées a disposé de 1591 Bons à 90 cents, faisant $1,272,800 et a engagé 823 bons pour $485,666 07.

Le rapport de 1876 va nous apprendre ce qu'il est advenu du surplus des quatre millions de Bons de levées.

Le surplus des Bons, 1586, ont été employés conformément à la loi du 5 octobre 1868, avec les résultats suivants :

Le gouverneur Warmoth, le trésorier Dubuclet, le sénateur Lynch et le général Lee (le premier imprimeur d'Etat sous Warmoth) furent nommés d'un comité en vertu de la loi 138 de 1868, pour disposer des 1586 Bons restant. Ces deux derniers se rendirent à New York et firent un contrat avec MM. Osborn et Cammack, de cette ville, pour leur livrer 1300 des Bons par fraction comme suit :

Le 20 déc. 1868,	380 Bons, centre	$200,000 00
1er janv. 1869,	300 "	155,000 00
20 janv 1869,	320 "	160,000 00
1er fév 1869,	300 "	151,250 00
1300 Bons à 51 ½ c.		$666,250 00
Le 26 déc. 1868,	261 Bons cent été échangés pour des mandats à 60c.	$156,600 00
A cent.	25 Bons pour des mandats à 47c.	11,750 00
Ainsi 1586 Bons ont rapporté		$834,600 00
Dont le Trésor a reçu seulement		828,252 66

Le 26 déc. 1868, 261 Bons ont été échangés pour des mandats à 60c. $156,600 00
A cent. 25 Bons pour des mandats à 47c. 11,750 00
Ainsi 1586 Bons ont rapporté.....$834,600 00
Dont le Trésor a reçu seulement.....828,252 66

Les 825 Bons engagés ont été vendus en vertu de la loi 123 de 1869 et ont rapporté $618,550 66.

Ce que le rapport de M. Bayley ne dit pas et ce qu'il importe de rappeler c'est que les 1586 Bons vendus en vertu de la loi de 1868, et les 825 Bons vendus en vertu de la loi de 1869, ont été vendus non au profit du fonds de levée, mais au profit du fonds général pour couvrir les folles dépenses du gouvernement et de la législature de M. Warmoth. L'opération sur les quatre millions de Bons se résume donc ainsi :

Reçu en travail à raison de 30 cents à la piastre sur $1,591,000.....$477,300 00
Entré dans les caisses du gouvernement Warmoth pour 1583 Bons.....
.....$ 834,600
Pour 823 Bons..... 618,550
Total.....$1,453,150

Ainsi, pour les quatre millions de Bons de levées convertis à 60 0/0 depuis 1874 et représentant $2,400,000 de la dette actuelle de l'Etat, la Louisiane n'a profité réellement que de $477,300 en travail fait aux levées.

Les tiers qui ont acheté les Bons de levées vendus sous M. Warmoth au bénéfice du fonds général, ne pouvaient prétexter de leur bonne foi. La prétendue loi de 1868 ordonnait en réalité un détournement, qui rendait fausse les causes indiquées sur les Bons.

L'Etat a payé six pour cent d'intérêt sur quatre millions de Bons jusqu'en 1875, quand il n'avait reçu que $447,300 ; il a plus qu'étaient en dette légale de cette façon.

Le rapport cité de 1876 contient de très importantes informations au sujet de la manière dont ont été appliquées les prescriptions de la loi de 1867 sur l'amortissement des quatre millions de Bons de levées. Nous y référons la Convention, car on peut y puiser de nouveaux arguments contre la légalité de la dette. Nous y voyons que l'intérêt payé du 1er mai 1867 au 1er novembre 1872 sur ces Bons s'est élevé à $1,320,000.

Voilà donc en quoi consiste une des dettes qu'on nous présente comme sacrées. Il faut remarquer que celle-là a une cause apparente légitime, les levées de l'Etat. On peut juger par là de ce que sont les autres, notamment les Bons créés pour la conversion des dettes flottantes du régime Warmoth.

La remarquable rapport de 1876 a mis à nu un véritable flumer financier, et plus on creuse ce fumier, plus on trouve de pourriture. La Louisiane n'est pas assez riche pour se payer le luxe de couvrir toutes ces turpitudes en éloignant les dettes du régime national.

PIANOS, ORGUES, MELODEONS.—Les personnes qui désirent de la musique, ne sauraient trouver plus avantageusement que chez le maison Philip Werlein, l'achat d'un piano neuf ou d'occasion, d'un orgue ou d'un instrument de musique quelconque. La maison Werlein, une des plus importante de notre ville, offre des marchés exceptionnels dont il faut comprendre les conditions pour en croire la réalité. Une annonce de plus que l'on trouvera dans une autre partie de ce numéro donne une idée exacte de la modicité des prix auxquels la maison offre en vente ses marchandises, toutes garanties de qualité supérieure.

—Marchandises sèches en grande variété à vendre à moitié des prix ordinaires au magasin de Pepin & Broussard.

Les Grande Route de Louisville.—Quand on est chassé à voyager, pour ses affaires ou son plaisir, il faut le faire dans les meilleures conditions possibles. Il importe d'abord de choisir la voie la plus rapide, la plus sûre et au même temps celle qui offre le plus d'agréments. On évite la fatigue en s'installant dans de bons et confortables wagons, bien suspendus et bien aménagés, mais tout cela ne vaut d'autre et sur un chemin empierré. Quant à la sécurité d'arriver sur un hôtel confortable, plus élevé que vous [illegible]

Parmi les chemins de fer les mieux équipés, nous tous les rapports, nous citerons ceux qui forment la Grande Route de Louisville. Nous n'en connaissons pas qui soient mieux administrés et qui jouissent conséquemment d'une plus légitime popularité. Par cette voie on arrive avec la plus grande régularité et aux heures désignées à tous les points d'où voyageant les Etats-Unis, et à la vapeur entre la Ville-Orléans, Buffalo port, et New-York, Philadelphie, Washington, de l'autre, Chemin-Fer plus fréquent que par tout autre route. On ne change de voitures qu'une fois, et cela à Columbus (Ohio) à 8 h. 40 m. du matin, le second jour après avoir quitté la gare du chemin de fer de Jackson.

M. Geo. L. Crone, agent des passagers dans le Sud, dont le bureau est en rez-de-chaussée du City Hotel, se fera un plaisir de donner aux personnes qui s'adresseront à lui tous les renseignements nécessaires sur les différentes routes, le prix des places, le transfert des bagages, les compartiments à prendre dans les wagons-dortoirs, etc., etc.

Pendant [illegible]—Il sortit d'après renseignements sur la ligne du Pendant, vaste ruisseau pour un plus grand nombre d'usages. Les voyageurs partis de la Ville-Orléans pour New York ou les villes de l'Est changent de Pullman à Columbus, dans l'Etat de l'Ohio, après leur déjeuner. Il n'y a pas d'autre changement de wagon. C'est là un grand avantage, qui en sait comprendre il est désagréable d'être réveillé la nuit pour passer d'une voiture dans une autre. Rien désagréable par le magnifique ranch du Pan Handle. C'est certainement la plus belle voie ferrée des Etats-Unis et on y voyage très agréablement. Pour les renseignements nécessaires, s'adresser au Col. W. M. Wallington, agent général pour le Sud, cale Camp et Commune, en rez-de-chaussée du City Hotel.

En vente des billets d'excursion, par la ligne de Louisville et du Sud, pour Waukesha par la voie de la "Mammoth Cave," pour Louisville et Indianapolis, Bourbon Springs, au Tennessee, Chautauqua Lake, Etat de New York, Crab Orchard Springs, au Kentucky, Clifton de Niagara (New York), Port-Sa-Bay (Ohio), Toronto (Ontario), White Sulphur Springs (Virginie), et bien d'autres localités dans le Nord et vers d'autres localités dans le Nord et vers d'autres. Ils traversent jusqu'à Chicago. Les contrats et les billets d'entrée (coûtent les mêmes) à la Grande Route de Jackson, vit de nommer M. John Kilkenny "general travelling agent" de la compagnie. C'est là un choix excellent. M. Kilkenny a longtemps représenté plusieurs compagnies dans le Nord et l'Ouest, et toutes avaient pour lui le plus grande estime. Il était récemment attaché à la Louisville and Cincinnati Short Line, et était également employé l'excellent S. S. Parker en qualité d'agent général des billets.

Meilleures Routes.—Tous ceux qui sont allés à Bilexi connaissent l'hôtel de ce nom. Le propriétaire, M. P. J. Montrose, annonce qu'il vient de le restaurer complètement, qu'il a agrandi le wharf, construit de nouvelles cabanes à bains, et que le public y trouvera encore plus d'agréments que par le passé. Nous ajouterons que la table à Montrose Hotel est excellente, et que les amateurs de pêche et de promenades sur l'eau pourront en tout temps et à fort peu de frais se livrer à ces distractions.

EXCURSION.—Le beau bateau à vapeur Robt. E. Lee fera aujourd'hui, dimanche 8 juin, une grande excursion jusqu'à l'Eglise Rouge. Une dépêche du capitaine annonce que le steamer sera rendu à 3 heures de l'après-midi, pour partir de la rue du Canal à 5 heures et quart. Il s'arrêtera à la rue Jackson et à Carrollton en allant et en revenant.

Depuis plus de trente ans, il est fait usage du sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Il dégrève les petits souffrants des coliques, régle les intestins, guérit la dysenterie et la diarrhée, prévenant de la dentition en d'autres cas. C'est un vieux remède dont l'efficacité est parfaitement établie. 25 cents la bouteille.

Marié, mercredi 4 juin 1879, à la résidence de la mariée, par le Rév. Père LeCoeur M. JOEN C. DUREL à Mlle CORINNE JAQUET, tous deux de cette ville.

—Pas de cartes.

Décédé, hier matin à 6 heures, à l'âge de 4 ans et 5 mois, THERALD WEHRLIN, fils d'Eugène Wehrlin et de R. Seitz. Les amis et connaissances, ainsi que les membres de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican, sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 9 heures du matin, à la résidence des parents, rue Robertson No 197, entre Dumaine et St-Philippe.

Décédée hier, à 5 heures du soir, à l'âge de 14 mois, ADÈLE ALCIDA DESBONS. Les amis et connaissances des familles F. Desbons, F. Desbons et Jahrana, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, le convoi devant partir à 4 heures du soir, de la rue St-Louis 72, où le corps est exposé.

Sociedad Union Espanola de Beneficencia Mutua.—Fallecio el Sabado dia 7 del corriente, á la edad de 75 años, el socio FELIPE FERNANDEZ, natural de Asturias, España. Los oficiales y miembros de esta sociedad se reunirán en su local de costumbre, á las 4 en punto de esta tarde, para acompañar los restos mortales al último descanso.

Por orden del Sor Presidente,
F. de P. VILLASANA, Secretario.
8 junio—1f

SERVICIO FUNERARIO.

Un servicio será celebrado en la Iglesia Ste Anne, mardi prochain, le 10 juin, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu ERNEST GANTON. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister.
De la part de ses frères.
8 juin—1f

SERVICIO FUNERARIO.

Un service funèbre sera célébré mardi 10 juin, à 8 heures A. M., à l'Eglise Notre Dame du Sacré Cœur, au coin des rues Annette et Claiborne, pour le repos de l'âme de feu dame ANAIS DU BOUCHEL, veuve de C. F. Bureau. Les amis et connaissances, de la famille sont invités à y assister.

AVIS SPÉCIAL.

Bureau des Machines à Coudre de GROVER & BAKER.

L'agence des machines à coudre de Grover & Baker ayant été transportée au No. 153, rue du Canal, en y trouvera tous les accessoires et perfectionnements ainsi que les aiguilles. Il y aura ouvrier, en tout temps, en magasin, un ajusteur complet des dites machines à coudre. Les ordres pour réparations, retouches et mise en état seront promptement exécutés.

GROVER & BAKER, S. M. CO.
S'adresser à M. A. FEUX, agent-général dans le Sud. 153 rue du Canal, (à côté de D. H. Holmes.) Nouvelle-Orléans, Louisiane.
Demandez les listes de prix ou les circulaires
1cjuin—1m. PP

Salle du Pelican Mutual Benevolent Association.

Nlle-Orléans, 6 juin 1879.

Même régulière générale LUNDI, 9 courant, à 8 heures P. M.

Les présences des membres et affaires importantes devant être traitées, il est indispensable de

A. L. TISSOT, Président.
H. HOMOCHER, Secrétaire.
8 juin—1f

[illegible]

Changement de local.

Le bureau de la Législature Impartiale de la Ville Nouvelle-Orléans est transporté ce jour, rue du Camp, No 50 de la rue Carondelet. L'Assemblée générale de la Compagnie aura lieu Dimanche et Jeudi à 8 heures.

8 juin—7f AND. PATTON, Secrétaire.

HENRY SUM PELDES,
GERMAN COMPULSORY TRUST.
Le meilleur bureau sur le pourcentage pour dettes et recouvrements, prêts, etc. Bureau, Etats-Unis, Prix, 15 cts 15 Livr.
Depôt No 3 rue Dauphine. CORNELLY BROS. Agents.
8 juin—6f

Demande de Cuisinier.

On demande un CUISINIER de première classe, pour un jeune ménage. S'adresser rue Bas 6 et 38 rue Royale.
8 juin—1f

SOCIETÀ ITALIANA
Guardie Vittorio Emanuele.

Nella Nuova Orleans, 8 Giugno 1879.

Con Circolari, chepertutti che ricevete Giugno la commemorazione dell' Indipendenza d'Italia, la riunione avrà luogo all' arsenale dei Francs-Tireurs d'Orleans alle ore 3 1/2 P. M., Ed alla Suddetta cosmo mortalione sono rispettosamente invitati i Signori Ufficiali qui sotto nominati cioè Col. G. Delia Valle, Cap. A. Sella Franc-Tireurs, à Suoi Ufficiali, Cap. Bosi Gardes Lafayette, à Suoi Ufficiali, Cap. J. Liado Cacciatori d'Orleans, à Suoi Ufficiali, à tutti gl' Italiani che desiderano prendere parte.

Del Cap. G. VECCHINI.
Vo RANNA,
Sergente fariere.
8juin—1f

Troisième Festival Annuel pour Familles
DONNÉ PAR LA
Louisiana Steam Fire Co. No 10,
AU JARDIN MAGNOLIA,
LE DIMANCHE, 22 JUIN 1879.
Charles Rietsinger, Président.
John Journea, Trésorier.
Entrée 50 cts. Gratis pour les dames.
Les personnes désirant exercer les privilèges de l'abonné, feront connaître sur le champ, le jour et remettre le DIMANCHE, 15 juin 1879, au Jardin Magnolia, à quoi bonne du matin.
8 juin—

AVIS.

Suite de l'Association de Bienfaisance et de Secours Mutuels des Hommes de Couleur.

Nlle Orléans, 7 juin 1879.

A cause de mauvais temps, nous avons été forcés de renvoyer à un autre jour notre festival.

Les membres honoraires et actifs de notre association et le public en général sont avisés que notre festival aura lieu positivement, ainsi qu'il était annoncé précédemment, avec grand concert, chaque jour, Dimanche et Lundi 22 et 23 juin, aux Fair Grounds. Les contrats et les billets d'entrée restent les mêmes.

Le comité d'arrangement.
L. DE FORTIZ, Chef.
8 juin—

Nos prospectueux économiques seront remis cette nuit et les billets de la loterie de la Nouvelle du Quatre de Juillet les Dimanche, à savoir :

Les Barres.
Conférie et Débit de Sels.
Salon de Cotons à la Glace.

Les propositions pourront être faites séparément pour chaque privilège ou pour le tout. Le Comité se réserve le droit de rejeter une ou la totalité des soumissions. Nous avons cette année le seul droit du tonnage. Spécimens à

A. HANEMAN,
Lots Box 19.
8 juin au 19—

CONTINUATION
DE LA
GRANDE VENTE SPÉCIALE
DE
Marchandises Sèches d'été,
CHEZ
Pepin & Broussard
158 Rue du Canal, 158.

Bâtisse blanche, coin Bienvenue.

Prêts la Banque d'Epargnes de la Ville-Orléans.

Le stock entier à vendre sera vendu aux prix coûtants, pendant quelques jours de plus.

Les marchandises sont toutes de nouvelles dans tous les départements.

Robes à robes réduites à moitié prix.
Articles de Bébé réduits à moitié prix.
Articles de Mme Hubbard réduits à moitié prix.
Toiles blanches et à dessin de 7 cents, réduite à moitié prix.
Bonneterie réduite à moitié prix.
Soieries noires réduites à moitié prix.

—AUSSI—

Moitié prix pour des Parasols français et anglais. Ernestine Française et anglaise, Robes pour bébé, Gants de jouvin, Rouches, Dentelles, Broderies, etc., etc.

10,000 yardes Toiles Linons réduites à 5 cts la yarde.

5 cases des meilleurs Calicots réduits à 5 cts la yarde.

7 balles Cotons blanc et écru à 4 1/2 cts la yarde.

PEPIN & BROUSSARD,
8 juin— 158 RUE DU CANAL.

AVIS.

LE GRAND TIRAGE
—DE LA—
LOTERIE
—DE—
L'ETAT DE LA LOUISIANE,
AURA LIEU
MARDI, 17 JUIN,
A 11 heures du matin.

Le TIRAGE aura lieu au-dessous du bureau de la Compagnie sous le contrôle et la direction des Généraux J. A. EARLY et G. T. BEAUREGARD

GROS LOT
$100,000
Nombre total de lots gagnants
11,279
Billets Entier - - $10,
Des parties de billets en proportion,
Demis, Cinquièmes et Dixièmes.
8 juin—7f-17f

MARCHANDISES SÈCHES!

DANZIGER'S

Toutes les dames de la Nouvelle-Orléans, devront au moins une fois le remarquer, visiter tous les départements de notre magasin. Dans tous les cas, pas dans qui vous produisent l'économie et obtenir un bon article au plus bas prix possible, dans ce faire un devoir de visiter, examiner ce que nous offrons au public avant d'acheter ailleurs.

Continuation de notre grande vente.

BARGAINS ÉTONNANTS!

Immense réduction dans les prix des Robes pour robes.

ÉCOULEMENT DE STOCK.

1,500 yards Lace tucking à 15 cts, actuelle 25 cts.
2,500 yards Grenadines, Bouretts à jour, à 10 cts, actuelle 25 cts.
1,000 yards Mollie Toile pour robes, à 10 cts actuelle 25 cts.
2,000 yards Grenadines réelle en couleur, à 20 cts, actuelle 50 cts.
3 nouvelles cases Ginghams imprimés, à 4 cents, 6 robes et Mousselines, à 15 cts la yarde.
50 pièces Linon toile imprimé à 5 et 7 cts et au-dessus.
2 cases Ginghams à manches, à 5 cts actuellement à yarde.

BARGAINS SPECIAUX.

6 cases Batists toile grise, unie, vendue en un moment dernier à 15 et 17 1/2 cts, maintenant à 8 1/2 cts seulement.
5,000 yardes Calicots imprimés, entraînés à 7 cts, maintenant à 5 cts seulement.
Il reste une caisse de ces Calicots pour demi et moins, à 3 cts.
10 cases Cotons blancs à 5 cts et au-dessus.
Toutes les marchandises de fonds aux prix d'avant de New York.

La Ville entière en demande avec étonnement comment nous nous y prenons, mais ce qui est certain c'est que nous vendons aux marchandises bon marché et pour cent au-dessous des prix des autres maisons.

LES SEULS VRAIS BARGAINS A LA VILLE-ORLÉANS.

Il est entendu qu'une dame quelconque ayant trouvé d'une robe de Linon ou de Mousline ou d'une robe de Grenadine, doit aller chez Danziger.

La fraîcheur des vues nous avons dans notre magasin à la dernière réduction, rendit complément pour convaincre les plus incrédules que nous avons les meilleurs dry goods de toute la ville et que nous ne vendons à meilleur marché que tels dry goods ailleurs.

Robes Grenadines noires à 12 1/2, 15, 20, 25, 30 cts.
Grenadines noires à rayes, à 25, 30 et 40 cts.
Grenadines Brochées Soie et à raies à 75 cts et $1.
Grenadines brochées soie riches, Grenadines réelle, etc., etc.

Dans la prévision d'une forte hausse dans les marchés, nous en avons achetés un stock considérable aux anciens prix.

Robes soies importées, 20 pouces, à 65, 75, 85 cts et $1.
Satins, 27 pouces, pour chapeaux, à $1 25, $1 50, $1 75 et $2.
Soie noire 22 pouces, pour dessus de grande, à seulement 35 cts.
Soie noire unie, 22 pouces, à 45 cts.
Peau de Soie noire, épaisse, 24 pouces, à 90 cts et $1.
Soie couleur pour garnitures, à 75 et 85 cts.
Soieries d'été à raies, satins, etc., etc.

ETOFFES DE DEUIL!

ETOFFES NOIRES!

Tamise noire à 50 cts, valant 75 cts.
Alpaca noire, à 75 cts valant $1.
Drap Henriette noir et Cachemires à 30, 40, 50 et 60 cts.
Bunting noire à 12 1/2 à 15 cts.
Bunting dentelles noires, Bunting français.
Mousline noire, drap Impératrice, etc.

MANUFACTURE DE LINGERIE DE DESSOUS POUR DAMES.

Chemises de femmes, vendues antérieurement 75 cts, réduites à 50 cts.
Chemises de femmes, vendues antérieurement 65 cts, réduites à 40 cts.
Jupons pour dames vendues antérieurement 1 à 65, réduites à 50 cts.
Jupons pour dames, vendues antérieurement à $1 50 réduites à $1 25.
Robes de nuit pour dames, vendues antérieurement à $1 10 réduites à 85 cts.
Jupons brodés pour dames, vendues antérieurement à $3, réduits à $1 10, à $1 25, $1 50.
Chemises de femmes, vendues antérieurement à $2 50, réduites à $1 50.
Gabrielles blanches pour dames, vendues antérieurement à $7 50, réduites à $6 00.
Gabrielles blanches pour dames à $6, $6 et $10.

COSTUMES, COSTUMES.

Costumes qui ne lavent pour dames. Le gros rabais sur Costumes toile batiste soutaché.
Costumes Victoria Lawn blanc.
Costumes Victoria Lawn blanc français.
Costumes toile grise pour dames à $1 00.
De de de à $1.50, $2.50, $2.50 et $4.00.
Costumes en percale pour dames.
Costumes en dentelle blanche pour enfants, guerre en coupe.
Dusters tout taille à $1 25.
Ulsters de voyage à $2 et au-dessus.

ETOFFES DE BLANC.

Piqué blanc à 5 cts ; Linon blanc à raies à 15 cts.
Mousseline Suisse à dessins à 10 cts.
Victoria Lawns blancs à 10, 12 1/2, 15 et 20 cts.
Piqué dentelle blanc à 12 1/2 cts.
Couvertures blanches à 60 cts.
500 douzaines Serviettes Huck à 50 cts.
Tu'e demande pour table à 25 cts la yarde.
Rabais de fantaisies à 20 et 25 cts, valant 30 et 40 cts.
Rabais gros grains de toutes les nuances.
50 balles de dentelles à garnitures de tous les genres en Brodes, Syrènes, Bases, Fleurs, etc., etc., vendues à des prix grandement réduits.

2,000

Parasols, Ombrelles, Sun Sides en grande variété.
Broderies de Hamburg à 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 cts.

MITAINES, FILETS & GANTS DE.

Gants de peau à 40 cts la paire.
$10,000 de $2 à 9 pour dames, marchandises de demandes. L'assortiment le plus vaste et le meilleur choisi de cette ville à des prix au moins dans ce.

A l'étage supérieur du magasin, nous avons un grand assortiment d'articles de tapisserie.

Rideaux Nottingham, rideaux de dentelle, couvertures, etc.

NATTES. NATTES.

Les Nattes sont neuf dans le département de l'étage supérieur et nous en possédons une variété inhabituelle à 15 cts et au-dessus. Rien dernièrement un grand assortiment de blanches et nuances, blanches et colorées, blanches et vertes, etc. Venez de bonne heure, vous évitera la foule et pourvu comme ce que l'on appelle des bargains chez

DANZIGER,
121 Rue du CANAL,
Bâtisse Tonne.
7 juin—

J. P. JACOB,
Marchand d'huître écaillère,
Coin des rues Dumaine et Bourgogne,

A INTENCE en publié que le 2 courant il a obtenu jugement contre la Cie. d'huître Septimus Bell, pour prétendues que cette compagnie voulait faire valoir, du droit exclusif de la vente de cette huître, mal été rejetées, et qu'elle est condamnée à lui payer $500 de dommages. Il se recommande aux ordres de famille et vendra aux plus bas prix du marché.
6juin—5f

A. SCHMITT,
Fabrique de Bonnes et Soulieres,
No 84 rue de Chartres, près Conti.

Le bateau considérable Sprouse dans les prix du cuir français et des autres matériaux, me permet d'offrir des chaussures confectionnées pour meilleur marché.

Un pons de vous, quelques bas
(chevilles).....$4.75 la paire
Un vous français, gaiters (bottines).....3.75 "
de de par commande.....4.00 "
Bottines unies en cuir lustrage.....5.00 "
Pantoufles et [illegible] du travail.....1 "
6juin—1f

AVIS—Nouvelle-Orléans, 6 juin 1879.—L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans a rejeté ces bureaux, No. 106, rue du Canal.
S. LAAFF,
7 juin—1m. Secrétaire.

AVIS.

L'A soussignée informe à ses amis et au public en général que les affaires de boucherie de son mari Richard Hyacinthe, qui se trouvent en prison, vient depuis le 7 et 8, Marché Français, sous la même de

Mme APOLLONIA M.
7juin—2f

AVIS SPÉCIAL.

Chaussures HERMOSA.

Reçues le jour pour Mandeville et Lewisburg, [illegible] Jackson, Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Donaldsonville, Thibodaux, Napoléonville, Pointe-à-la-Hache, Port-Eads, Port Magnolia, [illegible] et Bay St Louis.

W. G. COYLE,
86 rue Carondelet.
10juin—

ARTICLES DE MODES.

Mme Emery,

14.....Rue de Chartres.....14

A VANT-HIER un assortiment de choix d'articles de modes, nouveautés, vient de recevoir un stock d'ARTICLES DE PAILLE importés et jusqu'à ce jour du dernier genre.

31 mai—1 p.

Lettres des navires étrangères reçues au Bureau de la Poste le Dimanche 8 juin 1879.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Anjuel à Barber
Bailey & Co
Bailey & Co
Bailey & Co